

**COMPTE RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 9 OCTOBRE 2003**

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique, à 20 heures 30, sous la présidence de Madame FLINTHAM-WALLET Anny, Maire.

Etaient présents : Mmes et MM. HERBET Christiane, CAHON Claude, OBRY Eric, HUYON Jean-Luc, BALUT André, VINCENT Patricia, VORBECK Jean-Paul, FELLER Marie-Françoise, DUFETELLE Benoît, BUTTIN René,

M. BOHEC a donné procuration à M. BALUT

Mme DERAMBURE Nathalie a donné procuration à M. HUYON,

formant la majorité des membres en exercice.

M. CARON arrivé en cours de séance, n'a pas pris part au vote des délibérations.

M. DUFETELLE Benoît a été élu Secrétaire de séance.

PROJET DE LOTISSEMENT

Après avoir étudié les deux propositions de division de parcelles proposées par le Cabinet POIGNON, le Conseil Municipal à l'unanimité décide de retenir la proposition n° 2, soit :

- 1 parcelle réservée pour la construction d'un local technique communal de 725.20 m²
- 4 parcelles de : 1089.60 m², 1205.40 m², 1245.20 m² et 1154.40 m²

A l'unanimité, le Conseil a fixé le prix de vente de ces parcelles à 80 € le m².

La proposition de prix présentée par le Cabinet POIGNON est acceptée à l'unanimité.

CHOIX DE L'ARCHITECTE POUR LE PROJET MAIRIE ET LOCAL TECHNIQUE

3 Architectes (sur 5 contactés) ont répondu à notre demande ; après étude, le Conseil Municipal décide d'en retenir 2 afin de connaître le montant de leurs honoraires.

DESIGNATION DU CONSEILLER « CORRESPONDANT DE DEFENSE »

Suite à la démission de M. DERCOURT, élu chargé des questions de défense, le Conseil Municipal, à l'unanimité, désigne Monsieur CAHON à ce poste.

REGIME INDEMNITAIRE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'instituer l'Indemnité d'Administration et de Technicité aux agents stagiaires et titulaires.

QUESTIONS DIVERSES

Comité de Jumelage

Madame le Maire informe le Conseil Municipal, que par lettre du 5 octobre 2003, Monsieur Jean-Michel SALON, démissionne de son poste de Président du Comité de Jumelage. La prochaine Assemblée Générale de ce Comité aura lieu le 9 décembre 2003.

Demande de subvention

L'Amiens Sporting Club Football, par courrier du 25 septembre 2003, nous informe qu'un enfant de la commune participera à un tournoi à Saint-Pierre de la Réunion en avril 2004 et sollicite une subvention pour ce voyage.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, ne peut répondre favorablement à cette demande.

Réunion de rentrée du Regroupement Pédagogique

Il est donné lecture de cette réunion.

A.D.S.L.

Suite à la réunion qui a eu lieu le 8 octobre avec France TELECOM et la Communauté de Communes, il s'avère que l'A.D.S.L. ne pourra pas être mise en place dans notre village avant décembre 2005.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 H 30.
